

Chez les instituteurs.

Le Grand Conseil valaisan vient de mettre sous toit une loi qui améliorera considérablement le sort des maîtres d'école de la vallée du Rhône.

Cependant, tout comme chez nous, la loi valaisanne sur les écoles n'est pas parfaite et pas irréprochable au point de vue de l'équité politique.

Le Grand Conseil du Valais n'a point suivi l'interpellateur dans sa pensée et le gouvernement a tenu à conserver le député-régent et le régent-syndic.

Et c'est cela que je trouve injuste, provocant, dictatorial.

Et c'est ce système aussi qu'il faut condamner chez nous. Quelle liberté ont donc ces hommes sur lesquels un chef conserve au point de vue matériel et moral le droit de vie et de mort ?

J'estime que la loi doit prévoir telle ou telle incomptabilité. L'exécuteur, qui est habituellement un politicien, n'aurait ainsi pas la faculté d'obliger souvent le fonctionnaire à une abdication indigne d'un citoyen.

Hélas ! en Valais, comme en pays de Fribourg, les défenseurs de la liberté et de la vraie démocratie ont devant eux le mur encore épais de l'obscurantisme...

P. S.

FRIBOURG

Conférence de M. Buchs, conseiller d'Etat.

M. le conseiller d'Etat Buchs, directeur des travaux publics, donnera une conférence, sous les auspices de la Société technique, le lundi 24 novembre, à 20 h. 30, à la grande salle de l'hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.

Cette conférence est la suite de celle que notre distingué magistrat a bien voulu donner ce printemps dernier sur l'Histoire des chemins de fer dans le canton de Fribourg.

L'élection communale de Morat.

M. Hans Wildanger, commerçant à Morat, a été élu, dimanche, conseiller communal, par 215 voix sur 233 votants.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par JEAN-LOUIS MORGINS

VI

Le « Nouveau ».

Il était environ trois heures, et, par cette belle journée d'été, la petite place Lemarois paraissait comme endormie sous les ardeurs du soleil.

« Qui peut venir à un pareil moment et sous un tel soleil ? » se demandait la femme. Par la fenêtre de son bureau, grande ouverte sur le jardin, elle considérait de loin le visiteur, à qui une domestique, d'un pas traînard et languissant, était allée ouvrir la porte.

Prisonnier volontaire.

Un manoeuvre fribourgeois, Georges R., 36 ans, venait au commissariat de Genève se constituer prisonnier.

« Je suis, dit-il, condamné à trois mois de prison. Gardez-moi ».

Le policier-chef interrogea ce prisonnier volontaire et découvrit que, condamné en effet, R. n'avait pas à se faire arrêter, le délai de recours n'étant pas expiré.

Mais comme le manoeuvre est un pauvre hère, sans domicile et sans moyen d'existence, on l'a hébergé provisoirement aux violons.

Accident de la route.

M. Marius Monney, âgé de 29 ans, circulait mardi soir, en side-car, lorsque, près de Lieffrens, où il est domicilié, sa machine dérapa.

Gros incendie. Un incendie a détruit, mardi après-midi, vers 2 h., à Chapelle-sur-Oron, les dépendances de la ferme de M. Denis Monney, agriculteur, soit grange, remise et écurie.

On croit que le sinistre est dû à l'imprudence d'enfants jouant dans la grange.

Chronique romontoise.

La Foire.

La foire de Romont, dite de la St-Martin, s'est déroulée sous un ciel quelque peu brumeux, traversé vers le milieu du jour par quelques timides rayons de soleil.

Les campagnards sont venus nombreux approvisionner la place du marché en denrées diverses. Les pommes de terre se sont vendues à raison de fr. 2.80 à 3.— la mesure de 20 litres ; les carottes et les raves à raison de 4 fr. la même mesure.

Sur le champ de foire, on a recensé 250 bovidés ; les bœufs valaient de fr. 900 à 1300 pièce ; les vaches, de fr. 600 à 1.200 fr. et les génisses de fr. 400.— à 1000.—.

Quoique le monde de la science et de la politique n'ait pas envoyé ses reporters, ne serait-il pas juste de toucher deux mots de la conférence générale du corps enseignant glannois, qui, a eu lieu samedi, à Romont ?

Quelle qu'elle fût, cette chambre, Gilbert, le cœur battant de joie, était décidé à la prendre ; mais, continuant de jouer consciencieusement son rôle, il demanda pourtant s'il pouvait visiter.

au bénéfice de la retraite. Il salua en retour les nouveaux membres venus pourvoir les postes vacants et leur souhaita une cordiale bienvenue.

Le cas d'un professeur.

On a vu quelle ferme et juste réponse le chef de l'Instruction publique bernoise a faite à ceux qui voulaient obtenir l'exclusion de l'enseignement universitaire de Berne de M. Gonzague de Reynold.

Notre opinion à ce sujet n'a jamais varié. Bien que nous ne puissions nous rallier à toutes les conclusions politiques de certain livre du professeur, bien que surtout nous sentions parfaitement ce que certaines de ses opinions à lui ont encore d'aristocratique, d'antidémocratique en tout cas, donc d'étranger à l'« esprit suisse », nous ne pouvons nous empêcher de nous incliner devant la franchise avec laquelle M. de Reynold expose ses vues sur l'avenir de notre Démocratie.

Par contre, nous pensons que le remède ne réside point dans un rappel d'une oligarchie absolue de la pensée ni dans la restriction des droits populaires.

Nous citons ici un passage du fameux livre de M. Gonzague de Reynold : « La Démocratie et la Suisse » : « Deux conceptions de la démocratie s'affrontent aujourd'hui en Suisse : la conception théorique, la conception historique ».

« La première est représentée par le pays légal ; la seconde par le pays vivant ».

« Le pays légal, ce sont notre gouvernement, nos deux Chambres, les partis politiques, les électeurs. Avouons-nous que ce n'est point en ce pays légal où nous plaçons, aujourd'hui, toute notre confiance ? »

« Notre gouvernement ne possède point le prestige qu'il avait à l'époque où Bismarck appelait le Conseil fédéral « le premier conseil des ministres d'Europe » ; lui en resterait assez, s'il osait l'employer : nous craignons qu'il ne l'ose guère. »

« Le pays vivant, ce sont nos citoyens, nos habitants, nos artisans, nos commerçants, nos ouvriers, nos paysans. C'est dans ce pays vivant que nous plaçons toute notre confiance. C'est dans ce pays vivant que nous devons chercher le remède à nos maux. C'est dans ce pays vivant que nous devons chercher la sauvegarde de nos libertés. »

« Le pays légal, ce sont nos institutions, nos lois, nos coutumes. C'est dans ce pays légal que nous devons chercher la sauvegarde de nos libertés. C'est dans ce pays légal que nous devons chercher le remède à nos maux. »

Nom et prénom : Barrault Georges. Profession : Comptable. Date de naissance : 17 juin 1898. Lieu de naissance : Paris. Nationalité : Française. Venant de : Alençon. Sorti le : Revenu, deux heures plus tard, porteur d'une petite valise contenant des objets de toilette et du linge de rechange, Gilbert de Bailly, sous les regards curieux de Mme Cathelin, avait ainsi rempli sa fiche de police.

de nos députés est en baisse, que l'esprit et les méthodes sont loin d'être les meilleures, et que le Conseil national ne représente plus guère le pays.

Le jugement sur des institutions qui nous sont chères est sévère. Est-il juste ? Nous ne le pensons pas. Et le serait-il que M. de Reynold serait bien embarrassé sans doute de nous dire par quelles autres il faudrait les remplacer, lui qui, à la barbe du parti conservateur, affirme hautement que tous les partis politiques sont vieux et sentent le rance et qu'ils n'ont pas de principes, même chez ceux qui devraient en avoir.

Il convient donc de ne pas prendre trop au sérieux le jugement de M. de Reynold. Notre Conseil fédéral, s'il n'eût pas toujours l'éclat de certaines époques, parce que les circonstances se sont modifiées, est tout aussi bien composé qu'au temps de Bismarck, et notre Conseil national reflète certainement avec plus de vérité que jadis l'opinion populaire.

D'ailleurs, pour juger sainement, il n'est qu'un moyen à la portée de tous : la comparaison. Or, elle est assurément en notre faveur. M. de Reynold ne le niera point, et nous n'avons rien à envier à aucune puissance du monde pour ce qui concerne les institutions politiques.

Que M. de Reynold pense et enseigne autre chose, nous ne saurions lui en vouloir. Ses élèves doivent être à même de juger de la véracité et de la valeur de cet enseignement. Sinon, il faut supprimer les universités.

P. S.

GRUYÈRE

A Villarvolard.

On nous écrit :

Dimanche, 16 novembre, à eu lieu, à Villarvolard, en présence d'un nombreux public, l'inspection du cours militaire préparatoire qui s'était donné dans la localité.

M. le lieutenant-colonel Bays et M. le capitaine Wicht fonctionnaient comme experts. Les résultats ont été excellents et M. Bays se fit un plaisir de déclarer qu'il n'avait jamais inspecté une aussi bonne section.

M. l'abbé Pugin, révérend curé de la paroisse, dit à son tour aux experts tout le plaisir et toute la fierté de la paroisse à les posséder quelques instants. Il joignit ses félicitations à celles des inspecteurs, priant les élèves d'unir toujours à la discipline du corps celle de l'âme.

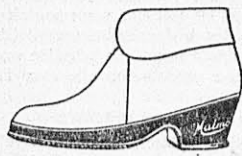
Bienfaisante manifestation locale dont l'esprit civique n'a qu'à se louer et qu'il faut souhaiter revoir.

pendant quelques instants, alors qu'elle présentait les robes, le reconnaîtrait moins encore. Toutefois, superstitieux, il n'osait anticiper sur les événements. Pour rien au monde, non plus, il n'eût interrogé la patronne de la maison sur celle que, bravant toute fierté, il était venu rejoindre.

Gilbert de Bailly — « alias » Georges Barrault — ignorait le quartier où il avait échoué et où, désormais, il lui fallait vivre pendant un temps dont il ne pouvait encore avoir la moindre idée.

(A suivre).

SOULIERS A NEIGE



Pour DAMES N° 3-543
Noir, 1 boucle, col astrakan, talon moglu **Fr. 7.90**
Entièrement caoutchouc, beige, col revers **Fr. 8.90**
Tissu toutes teintes **Fr. 11.75**

„CENDRILLON“

36-34 F.

FRIBOURG BULLE
Paul MARADAN.

Vente de bois.

La commune de **NEIRIVUE** met en vente par voie de soumission :
a) **80 m³ de billes de hêtre** en un seul lot.
b) **47 stères de hêtre** en plusieurs lots.
Les soumissions reçues par M. le Syndic jusqu'à **mercredi 26 novembre** seront ouvertes le même soir à 7 1/2 h. 1416 B. Par ordre :
Le Secrétariat communal.

AU CINÉMA LUX

Vendredi à 8 h. 15, Samedi à 8 h. 15, Dimanche, à 3 h. et 8 h. 15

Magnifique drame pathétique

PARJURE

film de mœurs contemporaines.

Le Sosie du Lord

superbe drame d'aventures avec l'intrépide **DIABOLO**.

Fumez les cigares Weber

car maint problème épineux se résout plus facilement à sa légère lueur et dans son parfum. Le mélange bien dosé de tabacs d'outremer de la meilleure sorte fait du bout Weber le stimulant des travailleurs intellectuels. Le fumeur expert sait apprécier cette particularité, il choisit Weber pour camarade.



WEBER FILS S.A. MENZIKEN



MUTUELLE CHEVALINE SUISSE

la plus ancienne société suisse d'assurance chevaline concessionnée par le Conseil Fédéral.

Assurances individuelles.

Assurances collectives.

Assurances temporaires pour risques spéciaux et d'élevage : poulinaige (jument et poulain à naître) opérations diverses, castration, estivage, hivernage, courses et concours hippiques, marchés-concours, expositions, cortèges, etc.

Prospectus et renseignements gratuits auprès de MM. les Vétérinaires et Agents, ou du **Siège Social, Grand Chêne 5, LAUSANNE**, (tél. 29894). Agent pour la Gruyère : **M. Gustave CLERC, à Riaz**, 269 L.



Une heure de répit?

Agrezmentez-la d'une pipée de

MIVA

le bon tabac pour les fumeurs économes!

Wiedmer Fils S.A. Manufacture de tabacs, Wasen 1/ve.



Pas besoin d'un chapeau neuf

pour être bien habillé. Donnez votre vieux chapeau à nettoyer, reformer et garnir à neuf, à la

FABRIQUE FRIBOURGEOISE DE CHAPEAUX

M. SCHNEUWLY - FRIBOURG -

au prix de 4 - 5 Fr. seulement et cela vous remplacera un neuf. Faites de suite un essai et vous serez sûrement convaincu. 54-6 F.

CABINET DENTAIRE

Dr J. BERSET

Médecin-Dentiste

— BULLE —

SPÉCIALITÉS:

Traitements et extractions sans douleur; Dentiers selon les dernières méthodes à prix très modérés.

Bon domestique

sachant traire est demandé pour Noël ou date à convenir.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7084 B.

Chevaux pr abattoir et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie Chevaline centrale Louve 7 Lausanne. H. Verroy. Tel. : boucherie 29.259; domicile 29.260. P. 433-2 L.

Mises de bois

La commune de **Sorens** vendra en mises publiques, **vendredi 21 novemb.**, une certaine quantité de **sapins** propres à billons et charpente, préparés dans ses forêts communales, ainsi que les dépouilles. 1401 B

Rendez-vous des mises avec sac garni à **Praz Perretaz**, à 9 h. du matin. Sorens, le 17 novemb. 1930. Secrétariat communal.

Vente de bois.

La commune de **Villarvolard** offre à vendre en soumission environ

200 m³ de beaux billons préparés dans sa forêt de la Grand-cierne.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic pour **mercredi 26 courant à 20 heures**. 1415 B

Le forestier sera à la disposition des amateurs pour voir le bois le lundi 24 oct dès 13 h. Le Secrétariat communal.

Musique de bal

ON DEMANDE un **ORCHESTRE**

de 2 ou 3 exécutants, pour une soirée familiale, le samedi 29 nov. Adresser offres avec prix et instrumentation jusqu'au samedi 22 novembre au soir, à **M. Mauric MORIER, Les Poses, Châteaux-d'Oax**. 1422

Mises de bois.

Samedi 22 novembre, au FRASSY, rière **Le Pâquier**, vente en mises publiques et aux conditions ordinaires de paiement, de :

57 stères sapin sec
400 fagots de nœuds et 2 billons

Rendez-vous à **14 heures au chalet des Ecovayes**. 1414 B.

Par ordre : **RIME Emile** Forestier-chef.

Vente de bois en dépérissement.

La Commune de **LESSOC** vendra en mises publiques, le **lundi 1er décembre à 14 h.** un certain nombre de numéros de bois en dépérissement.

Les forestiers seront à la disposition des amateurs les 28 et 29 novembre pour voir les bois.

Les mises auront lieu dans une salle particulière de l'auberge communale. — Les conditions seront lues avant les mises. 1419

Lessoc, le 18 novembre 1930. Par ordre : **Le Secrétaire**.

OCCASION

A VENDRE à bas prix **une commode**

en très bon état. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1417 B.

A LOUER

à **BROC** **petit appartement** libre de suite. S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 1427 B.

Agriculteurs ! Drèches de malt séchées

Fourrage excellent et bon marché pour gros bétail et porcs. Pousse à la production du lait, favorise l'engraissement. 110-2 F

Sont livrées par toutes quantités par la **Brasserie du Cardinal, Fribourg.**

Demander offres, analyses et échantillons.

GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE

— BULLE —

Dimanche 23 novembre, à 8 h. 15

Loto-Concert

organisé par le **Football-Club, Bulle.**

SUPERBE PAVILLON DES LOTS

PRODUCTIONS D'UN GROUPE DE MANDOLINISTES

Après le loto : **PIÈCE COMIQUE.**

Economisons !

Economisons aussi sur les chaussures

Faites durer vos souliers avec **„PERFEX“**. „PERFEX“ est la bonne crème **fribourgeoise**, qui conserve le cuir, le rend souple et imperméable, et qui ne contient pas de substances nuisibles telles que benzine, acides, etc. Elle donne à vos souliers un éclat superbe.

Vous obtiendrez **„PERFEX“** chez votre marchand de chaussures ou chez votre épiciers : en boîtes, en pots ou en tubes. 78-4

USINES „PERFEX“, FRIBOURG

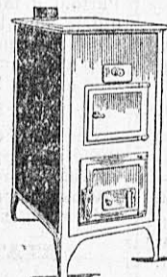
Grand choix de

Potagers et Fourneaux

toutes dimensions et pour tout combustible à des prix modérés

Eug. SCHINDLER SERRURIER

Rue de Vevey — **BULLE**



Purifiez votre sang

par **Modélia**

le dépuratif-laxatif végétal et de goût délicieux. C'est la **Salsepareille Model** de vieille renommée.

3 fr. et 9 fr., dans les pharmacies.

Pharmacie Centrale, Meclener-Gavin 8, rue du Mont-Blanc, Genève

A Bulle : Pharmacie Rime.

Hôtel Bellevue, BROC

DIMANCHE 23 novembre

CONCERT

dans la grande salle.

Orchestre „**Sony-Boys**“

Invitation cordiale. 1429 **Alex. Sudan.**

Vente de bois de commerce.

La Commune de **BULLE** met en vente, par voie de soumission, **5 lots de beau bois de commerce**, soit :

4 lots, comprenant environ **1100 m³**, dans les forêts inférieures ;

1 lot, d'environ **230 m³**, sis dans la forêt de Montbarry. Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, s'adresser au forestier communal.

Les offres sont reçues au **Secrétariat communal de Bulle** jusqu'au **lundi 1er décembre, à 5 heures du soir**.

1-10 B.

Ville de Bulle.